



# Compte rendu du Comité syndical Du 29 juin 2020

## OBJET : *relevé des décisions du Comité syndical*

L'an deux mil vingt, le vingt-neuf juin à dix-huit heures quinze, le comité syndical s'est réuni en séance publique, espace Bellevue à Gétigné, suite à la convocation de Monsieur François GUILLOT, Président.

### Étaient présents :

<b>Clisson Sèvre Maine Agglo</b> M. Joël BASQUIN M. Xavier BONNET Mme Marcelle CHAPEAU M. Claude CESBRON M. François GUILLOT Mme Martine LEGEAI M. Benoist PAYEN M. Jean-Paul RICHARD M. Aymar RIVALLIN Mme Josette SCOUARNEC M. Albert MECHINEAU	<b>Communauté de communes Sèvre et Loire</b> M. Patrick BALEYDIER M. René BARON Mme Christelle BRAUD M. Maurice BOUHIER Mme Anne CHOBLET Mme Nicole LACOSTE M. Stéphane MABIT M. Jean-Pierre MARCHAIS M. Jérôme MARCHAIS M. Pierre-André PERROUIN
<b>Commune de Vertou</b> Mme Michèle LE STER	<b>Commune de Basse Goulaine</b>

### Étaient absents excusés :

<b>Clisson Sèvre Maine Agglo</b> M. Jean-Guy CORNU Mme Janick RIVIERE Mme Nelly SORIN Mme Marielle JEANNEAU	<b>Communauté de communes Sèvre et Loire</b> Mme Laurence MENARD M. Jean-Marie POUPELIN M. Alain SABOURIN M. Joël BARAUD
<b>Commune de Vertou</b> M. Rodolphe AMAILLAND Mme Marie SLIWINSKI	<b>Commune de Basse Goulaine</b> M. Alain VEY

### Pouvoirs :

<b>Clisson Sèvre Maine Agglo</b> Mme Nelly SORIN donne pouvoir à M. François GUILLOT	<b>Communauté de communes Sèvre et Loire</b>
<b>Commune de Vertou</b> M. Rodolphe AMAILLAND donne pouvoir à Mme LE STER Mme Marie SLIWINSKI donne pouvoir à M. RIVALLIN	<b>Commune de Basse Goulaine</b>

### Assistait également à la réunion :

Mme Karine GUIMBRETIERE

### Assistaient également à la réunion au titre des services :

Mme Lydie HERAULT-VISSET, Directrice, M. Philippe CARO, responsable administratif et financier.

**Date de convocation :** 23 juin 2020

**Nombre de membres :** 48 en exercice (39 titulaires et 9 suppléants) : 22 présents  
25 votants (dont 3 pouvoirs)

Votants au titre du pôle SCoT - Pays : 22 votants

Votants au titre du pôle Culture - Pah : 25 votants

Secrétaire de séance : M. Xavier BONNET

## **1. Compte administratif et compte de gestion du pôle SCoT Pays**

---

**A l'unanimité des votants, les membres du comité syndical décident :**

- D'approuver le compte de gestion 2019 du budget du pôle SCoT-Pays établi par Mme Udovicic, receveur de Clisson.

**Monsieur François GUILLOT, Président, ayant quitté la séance conformément à la réglementation en vigueur, le Comité Syndical siège sous la présidence de Monsieur Patrick BALEYDIER, Vice-Président.**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants, le Comité Syndical décide :**

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget du pôle SCoT-Pays.

**Après le retour de Monsieur François GUILLOT, Président, et sous sa présidence, à l'unanimité, les membres du comité syndical décident :**

- D'affecter le résultat d'exploitation en report à nouveau à la section de fonctionnement soit **102 983,36 euros.**

## **2. Compte administratif et compte de gestion du pôle Culture Patrimoine**

---

**A l'unanimité des votants, les membres du comité syndical décident :**

- D'approuver le compte de gestion 2019 du budget annexe du pôle Culture Patrimoine établi par Mme Udovicic, receveur de Clisson.

**Monsieur François GUILLOT, Président, ayant quitté la séance conformément à la réglementation en vigueur, le Comité Syndical siège sous la présidence de Monsieur Patrick BALEYDIER, Vice-Président.**

**Après en avoir délibéré à l'unanimité des membres votants, le Comité Syndical décide :**

- D'approuver le compte administratif 2019 du budget annexe du pôle Culture Patrimoine.

**Après le retour de Monsieur François GUILLOT, Président, et sous sa présidence, les membres du comité syndical décident à l'unanimité :**

- D'affecter le résultat d'exploitation en report à nouveau à la section de fonctionnement soit **104 771,31 euros.**

## **3. Budget supplémentaire du pôle SCoT Pays**

---

**A l'unanimité, les membres du Comité syndical décident :**

- D'approuver le budget supplémentaire 2020 du pôle SCoT – Pays.

## **4. Budget supplémentaire du pôle Culture Patrimoine**

---

**A l'unanimité, les membres du Comité syndical décident :**

- D'approuver le budget supplémentaire 2020 du pôle Culture patrimoine.

## **5. Ecocyclerie : renouvellement du bail**

---

**La délibération est soumise au vote :**

**19 voix pour**

**2 voix contre (Mme LACOSTE et M. MECHINEAU)**

**1 abstention (M. BARON)**

**Les membres du comité syndical décident :**

- De résilier le bail existant
- De proposer un bail de courte durée pour la location du bâtiment situé au 14 rue de l'Industrie à Vallet à l'association de l'Ecocyclerie du Vignoble Nantais :
- Pour une durée de 3 ans.
- Pour un montant de loyer de 1 800 € par mois
- D'autoriser le président à signer ce bail.

**6. Ecocyclerie : annulation de loyer**

---

**A l'unanimité, les membres du Comité syndical décident :**

- D'annuler 2 mois de loyer pour l'année 2020.

Musée - délibérations

**7. Musée : Adhésion à la société archéologique et historique de Nantes et de Loire-Atlantique (SAHNLA)**

---

**A l'unanimité, les membres du Comité syndical décident :**

- D'autoriser l'adhésion à la SAHNLA.
- De désigner le.la Vice-Président.e en charge du Patrimoine comme représentant.

SCoT - délibérations

**8. SCoT : Avis sur le projet de Plan Local d'Urbanisme de La Boissière-du-Doré**

---

**A l'unanimité, les membres du Comité syndical décident :**

- De reprendre la proposition de la Commission Urbanisme du SCoT.
- De demander à la commune de tenir compte des remarques formulées.

Pays - délibérations

**9. Préparation et animation d'une manifestation grand public de l'innovation sociétale en vignoble nantais en 2020**

---

**A l'unanimité, les membres du Comité syndical décident :**

- D'annuler la création du poste de chef de projet événementiel (délibération de février 2020).
- D'autoriser le recrutement d'un agent non-titulaire et de créer le poste correspondant.
- D'autoriser le Président à signer un contrat de recrutement.

Fait à Clisson, le

Le Président

  
  
François GUIBLOT